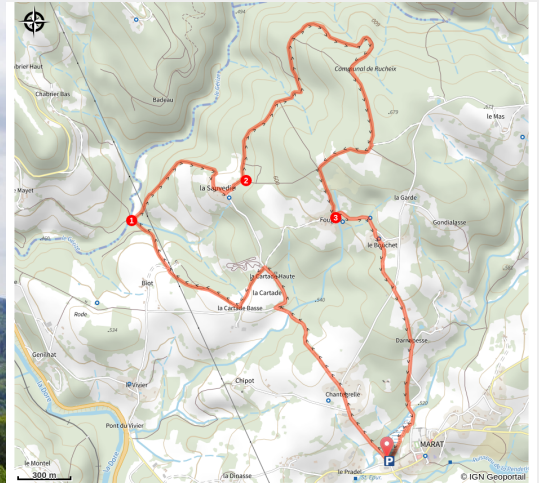


# La forêt communale du Rucheix

Ambert Livradois-Forez - Marat



Forêt communal du Rucheix (Maison du Tourisme)



## Le ruisseau de Gérise ou Gérize

Le ruisseau de Gérise ou Gérize constitue la limite entre la commune de Marat et celle d'Olliergues. Il prend sa source sur les Hautes Chaumes, dans la tourbière de Pater, vers 1300 m d'altitude, et se jette dans la Dore, à Repote, en amont d'Olliergues. Autrefois, la force motrice de ses eaux faisait tourner les scieries battantes installées le long de son cours. Les agriculteurs bénéficiaient aussi du droit d'eau pour irriguer leurs prairies et faire boire leurs troupeaux.

### Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 274 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Accessibilité : VTT

# Itinéraire

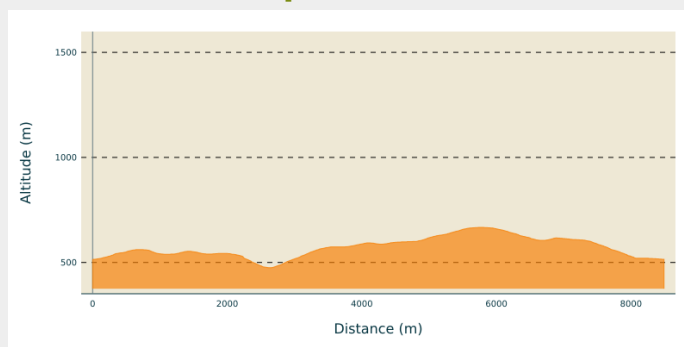
**Départ** : Marat

**Arrivée** : Marat

**Balisage** : — Balisage Bleu (PR)  PDIPR

**Communes** : 1. Marat

## Profil altimétrique



Altitude min 475 m Altitude max 667 m

D. Du parking de la zone humide, partir à gauche sur la route montant jusqu'à Chantegrelle et virer à gauche sur un chemin carrossable. À la route, prendre à droite sur 250 m, puis tourner à gauche sur un chemin descendant. Au carrefour virer à droite et conserver ce chemin principal pour descendre jusqu'au ruisseau de Gérize.

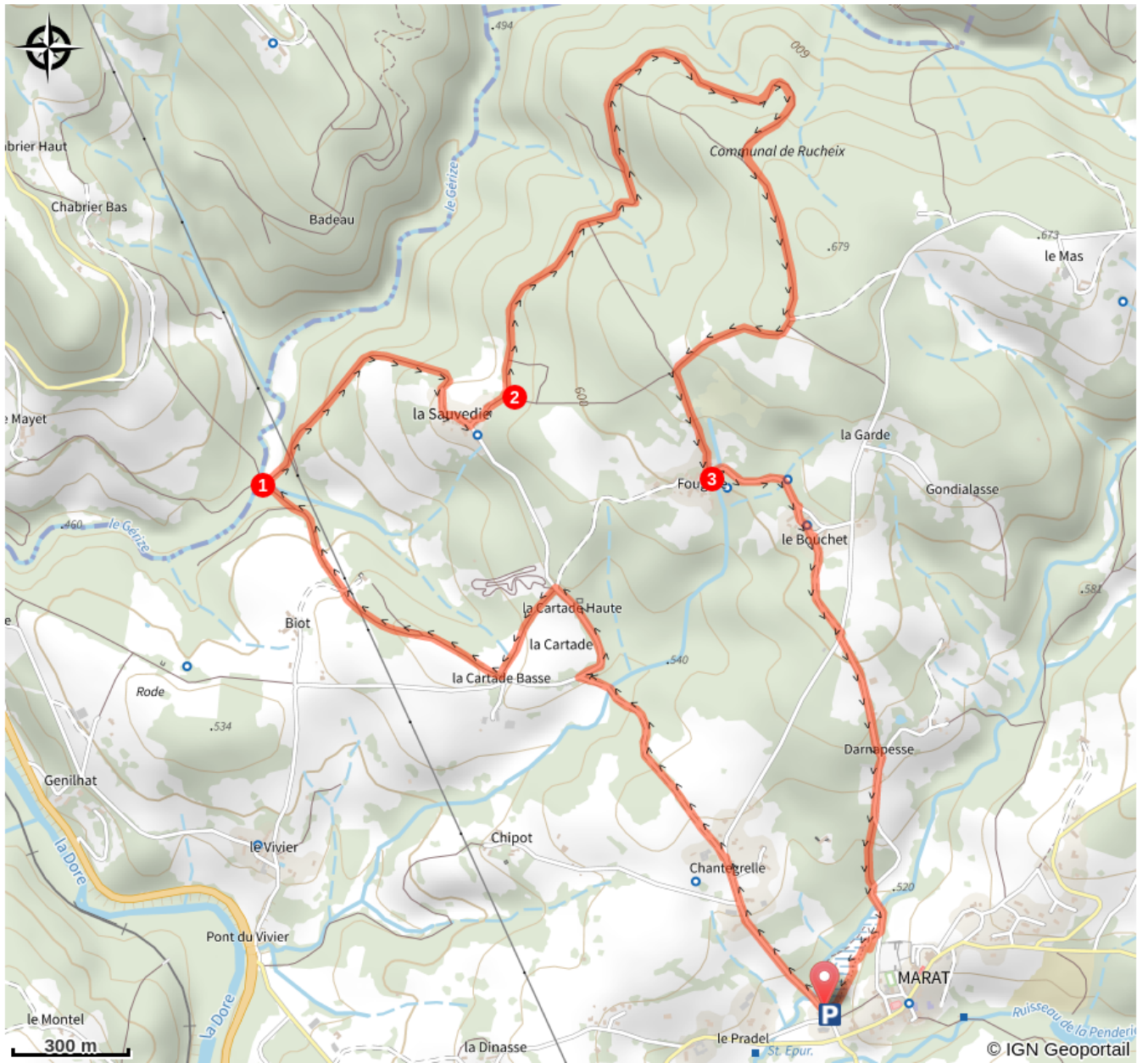
1. Juste avant le ruisseau, bifurquer à droite, monter un chemin pentu pour rejoindre le charmant hameau de la Sauvedie.

Traverser le petit village de la Sauvedie. Juste à la sortie du village, prendre une piste forestière sur la gauche. Longer une maison sur votre gauche et conserver cette piste pour entrer dans la forêt communale du Rucheix.

2. Laisser un premier chemin qui monte à droite et prendre le second 250 m plus loin. Monter sur ce chemin puis arriver à la piste forestière et continuer sur la droite. Au carrefour, bifurquer à droite sur le chemin descendant. À la patte d'oie, virer à gauche, longer la ferme en pisé. Ce chemin vous conduira au village de Fougères.

3. Tourner à gauche sur une route goudronnée, puis prendre à droite juste avant le hameau Le Bouchet. Passer entre les maisons et continuer toujours sur la droite, la route se transforme en chemin. Arriver à la route, traverser pour prendre la petite route en face (**vue sur Pierre-sur-Haute**). Au carrefour, continuer sur la droite, puis au prochain virage continuer tout droit sur un chemin descendant. Ce dernier ressort sur la route quelques mètres avant le cimetière. Descendre à droite, puis à gauche, pour traverser la zone humide et retrouver le départ.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

depuis le bourg d'Olliergues, emprunter la D906 en direction d'Ambert. Après 4 km, tourner sur la D40 en direction de Marat, avant le bourg, tourner à gauche à la crèche, se garer sur le parking de la zone humide.

### Parking conseillé

Parking de la zone humide

## Accessibilité

---



VTT

## Lieux de renseignement

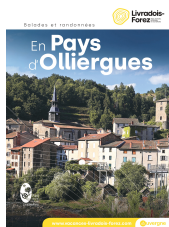
### MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

Maison du Parc, 63880 Saint-Gervais-  
sous-Meymont

Tel : 04 73 80 64 48

<https://www.auvergne-livradois-forez.com/>

## Source



Balades et randonnées en Pays d'Olliergues